

FORMATION B 96



# ECOLE DE CONDUITE DE LA CÔTE

22, Grande rue. 21700 NUITS ST GEORGES

Tel 03.80.611.751

Siret : 38417674900024



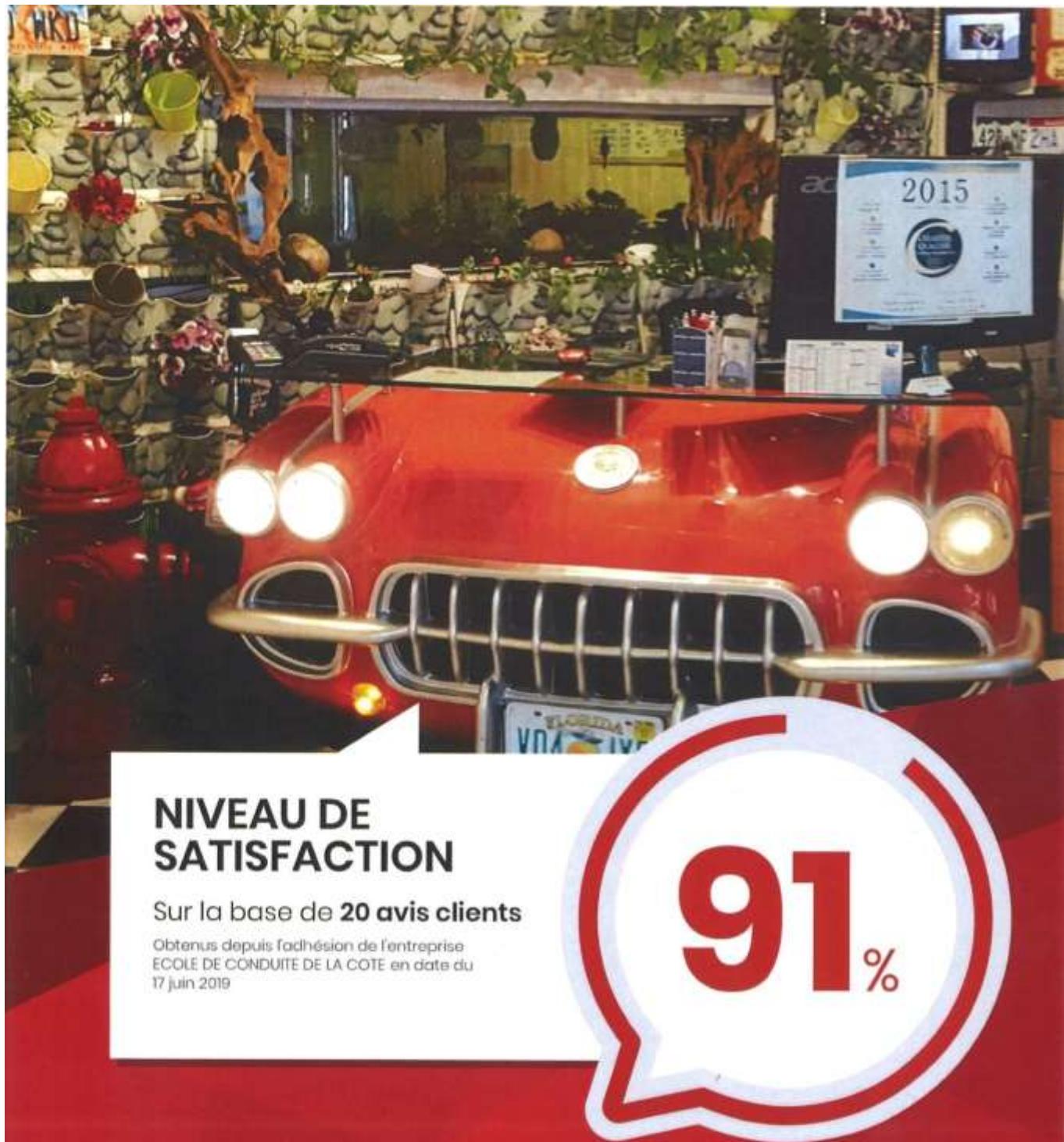
MR DONZEL THIERRY

## TARIFS 2026



Enseignement  
labellisé par  
la Sécurité routière  
Ministère de l'Intérieur  
Ministère de l'Éducation nationale

# ECOLE DE CONDUITE DE LA COTE



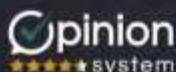
**NIVEAU DE SATISFACTION**

Sur la base de **20 avis clients**

Obtenus depuis l'adhésion de l'entreprise ECOLE DE CONDUITE DE LA COTE en date du 17 juin 2019

**91 %**

**> LA SATISFACTION DE NOS CLIENTS EST NOTRE PLUS BELLE PREUVE D'EFFICACITÉ.**



Opinion System est un organisme indépendant de sondage et d'opinion spécialisé dans les avis clients. Les données recueillies font l'objet d'un contrôle strict afin de délivrer une information objective, fiable et transparente.

Pour plus d'informations retrouvez nous sur : [www.opinionsystem.fr](http://www.opinionsystem.fr)



# CHARTE CNPA

CONSEIL NATIONAL DES PROFESSIONS DE L'AUTOMOBILE



En adhérant au CNPA, ce professionnel s'engage à respecter :

- La réglementation spécifique à la profession et à la convention collective
- Les règles éthiques et déontologiques garantissant un service professionnel irréprochable
- La transparence de l'information sur ses prix et services pour vous assurer un choix libre et éclairé
- La qualité du conseil dans un souci de sécurité, d'économie et de respect de l'environnement
- La confidentialité vis-à-vis des informations personnelles
- Les règles environnementales en vigueur



AGIR POUR VOTRE AVENIR

Pour en savoir plus : [cnpa.fr](http://cnpa.fr)

# ECOLE DE CONDUITE DE LA COTE



*En 2026, l'école de conduite de la côte fête ses 40 ans. L'expérience acquise durant cette période, nous la mettons à votre disposition en vous proposant une formation complète et adaptée à chacun.*

*L'équipe pédagogique, composée de 2 moniteurs diplômés d'état sauront répondre à vos questions 6 jours sur 7.*



Labélisée par la Chambre de Commerce et d'industrie de Côte d'Or depuis le 17 mars 2015, ce Label vous garantit la qualité et le sérieux de cette Ecole de Conduite.



# ***NOUVEAUX LOCAUX***

## ***NOUVEAU LOOK***



# ECOLE DE CONDUITE DE LA COTE

Depuis 2010, l'école de conduite de la côte propose une formation au permis de conduire sur véhicule automatique.

**Son objectif : La conduite pour tous**



Ce véhicule, équipé de commandes spécifiques, permet également la formation au permis de conduire pour les personnes à mobilité réduite.



# Révolution pédagogique



2015 a été l'année de l'arrivée du nouveau système pédagogique « EUREKA ».

Cet outil informatique très ludique permet à l'élève de suivre une formation beaucoup plus complète grâce à une base de données d'images et de vidéos en complément des explications du moniteur. Le suivi étant informatisé, il est possible de recevoir après chaque leçon le compte rendu du moniteur ainsi qu'un détail des objectifs travaillés.

## De nombreux avantages à l'Ecole de Conduite de la Côte...

### Ouverture du Bureau :



Le Lundi de  
15H00 à 19H00

Du Mardi au Vendredi  
De 10H30 à 12H00  
Et de 15H00 à 19H00

Le Samedi  
De 09H00 à 12H00

### Pour les leçons de conduite :

Prise à domicile  
Ou sur votre lieu de travail  
Ou au lycée  
Renseignements au secrétariat  
De janvier à Décembre  
Ouvert pendant les périodes scolaires



### Leçons de conduite :

Du Lundi au Vendredi  
De 07H30 à 12H00  
Et de 13H30 à 19H30

Le Samedi  
De 07H30 à 16H30

# Théorie

L'école de conduite de la côte dispose des dernières technologies concernant l'épreuve théorique générale. (Code)

- Nouveaux système numérique incluant les nouveaux thèmes demandés à l'examen comme, par exemple, l'éco-conduite.
- Nouveaux boitiers électroniques avec carte à puce individuelle à chaque élève permettant un suivi régulier avec une connaissance de sa progression à tout moment.



## *Le code chez vous en un seul clic pour seulement 60€ ttc*

Préparez-vous au code de la route à domicile et à votre rythme grâce au module PREP@CODE par internet.



### Les plus de ce service

- Progresser à votre rythme
- Possibilité de poser des questions aux moniteurs par mail
- Possibilité de travailler un thème bien précis

Plus de renseignements au secrétariat





# Déroulement de la formation

La formation au permis de conduire se déroule en 2 étapes indissociables.

## L'enseignement théorique et l'enseignement pratique.

Bien au-delà du code de la route (règles de circulation, règles de priorité),

Vous vous initierez aux comportements de sécurité par l'étude :

    Du véhicule et de ses principaux organes.

    Du comportement du conducteur.

    Des autres usagers avec qui vous devrez partager la route.

Des domaines spécifiques : conduite de nuit, intempéries, la conduite économique, le véhicule, l'environnement.



## TARIFS FORMATION B96 formation 7h

Frais de dossier	1
Fournitures Pédagogiques	1
Leçon plateau	4 heures
Leçon circulation	3 heures

# 785.00 euros



### Prestations unitaires hors forfait

Leçon de conduite : 80€00 l'heure  
Plateau ou Circulation

Pour constituer votre dossier Vous munir :

Carte d'identité

Votre permis de conduire 1 e-photo

Justificatif de domicile de -6 mois

Votre JADC

## Programme de formation

### SÉQUENCE 1 : HORS CIRCULATION (durée : quatre heures)

Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utile (CU). Les plaques : plaques d'immatriculation, la plaque d'identification, la plaque de tare. Le freinage des remorques.

Les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires. Les équipements obligatoires de la remorque :

- feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissant, clignotants ;
- équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres ; – le triangle de pré signalisation.

Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble : Signalisation spécifique.

L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes). Le chargement : répartition - arrimage.

Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ :

Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment : niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage. Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque.

Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.

Réalisation d'exercices d'attelage-dételage :

Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer, avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour le maintien de la sécurité).

Réalisation d'exercices de maniabilité :

Réalisations de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision.

Réalisations de marche arrière sinuuse entre des portes avec arrêt de précision.

### SÉQUENCE 2 : CIRCULATION (durée : trois heures)

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés.

La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur.

Chaque élève effectue cinquante minutes au minimum de conduite. Il bénéficie des explications et des conseils de l'enseignant.

L'accent est mis notamment sur :

- la maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale – les angles morts ;
- les changements de direction ;
- la prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) ;
- l'information et la communication avec les autres usagers ;
- l'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt ; – les trajectoires (virages, voies étroites) ;
- la maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

A l'issue de cette phase de conduite, dix minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève. Ce bilan comprend :

Le ressenti de sa prestation par l'élève.

Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation.

Un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble.